

Collège AMBRUSSUM



*Collège engagé pour la
réussite et le bien être
des élèves !*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



RENTREE 2026

COLLEGE AMBRUSSUM

2 personnels de direction

1 directeur de SEGPA

1 secrétaire générale

Une cinquantaine de
professeurs

2 professeurs
documentaliste

8 Assistants
d'Éducation

1 infirmière scolaire



2 Conseillers Principaux
d'Éducation

3 personnels de secrétariat

11 personnels de services
adjoint techniques
territoriaux

1 Psychologue de
l'Éducation nationale

1 Assistante sociale

STRUCTURE DU COLLEGE

26 divisions de collège

- ❑ 6e : 6 divisions : 160 élèves 26 élèves par classe
- ❑ 5e : 6 divisions : 156 élèves 26 élèves par classe
- ❑ 4e : 6 divisions : 168 élèves 28 élèves par classe
- ❑ 3e : 7 divisions : 185 élèves 26 élèves par classe

ULIS

- ❑ 1 division : 12 élèves

SEGPA

- ❑ 6e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 5e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 4e : 1 division : 16 élèves
- ❑ 3e : 1 division : 16 élèves

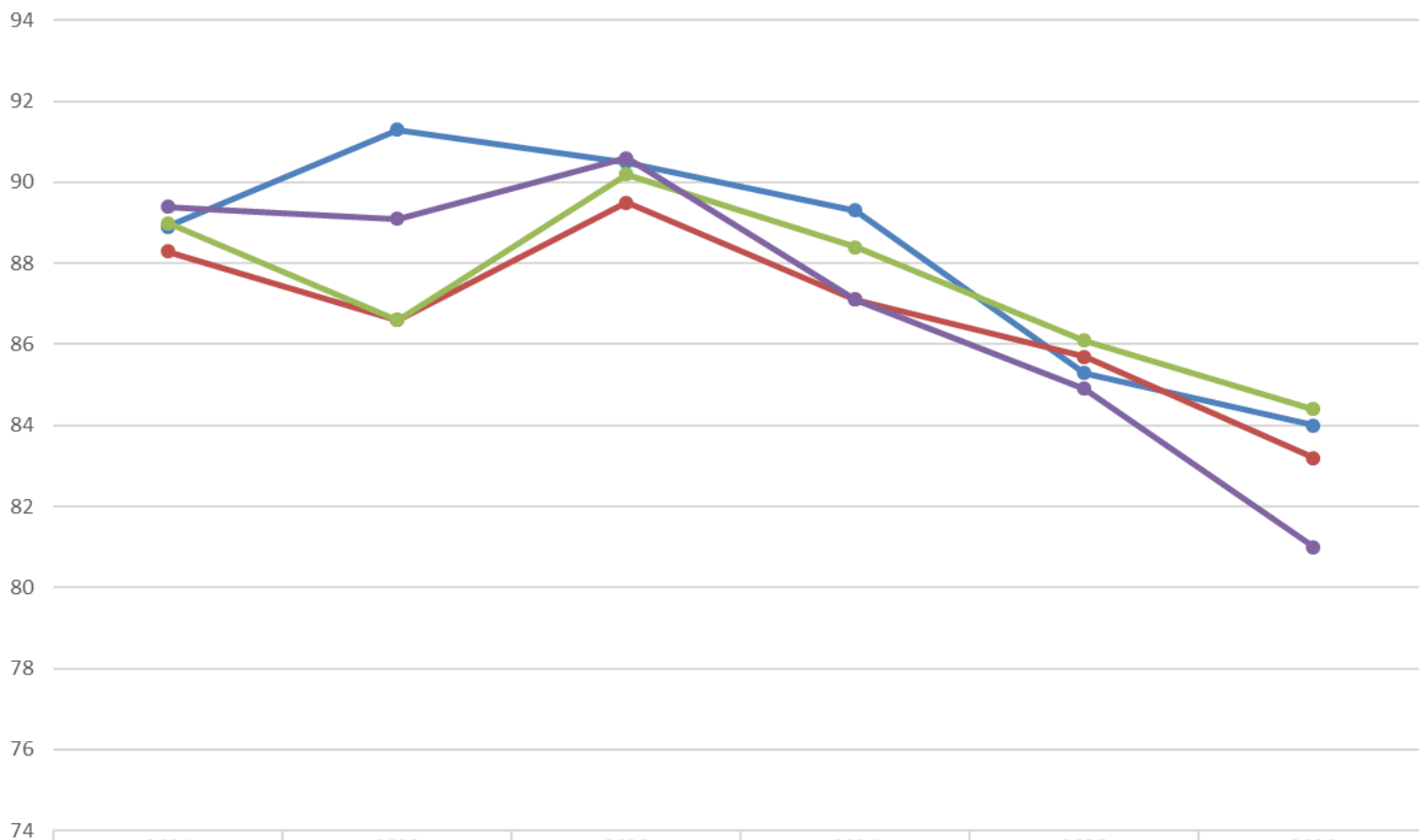
Total : 733 élèves

Le collège Ambrussum c'est...

De 85 à 96 % de réussite au DNB sur les dernières années...

C'est une plus value sur les notes des épreuves du DNB

Taux de réussite au DNB général



	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Ambrussum	88,9	91,3	90,5	89,3	85,3	84
Académie	88,3	86,6	89,5	87,1	85,7	83,2
Hérault	89	86,6	90,2	88,4	86,1	84,4
France	89,4	89,1	90,6	87,1	84,9	81

Ambrussum Académie Hérault France

Le collège Ambrussum c'est...

**23 mentions très bien et 4
félicitations du jury en
2026...**

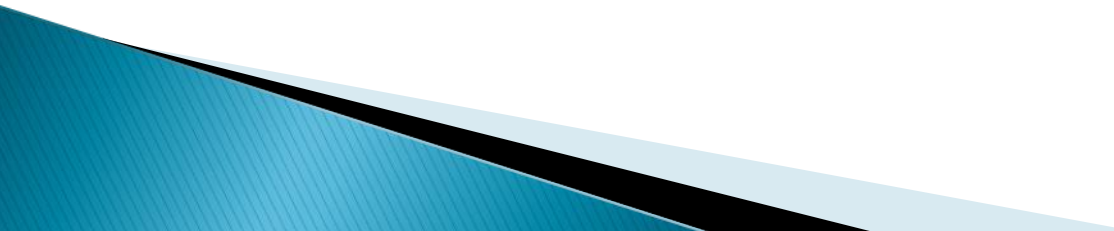
un très fort taux de mentions

Réussite des élèves au DNB

La réussite des élèves						
		général 2022	général 2023	général 2024	Général 2025	Général 2026
De 10 à 12	sans mention	20	27	17	20	26
De 12 à 14	Assez bien	31	34	30	33	33
De 14 à 16	Bien	36	43	35	38	41
De 16 à 18	Très bien	59	57	53	29	23
Mention du jury					17	4
Echecs		11	20	23	24	24
Total		157	181	158	161	151
Absences					7	6

Le collège Ambrussum c'est...

**Un fort taux d'orientation
en seconde générale et
technologique : environ
70%**



Orientation des élèves 2026

Fin de 3^e

Après 6 années de baisse, augmentation des décisions d'**orientation vers la voie GT : + 0,3 point**

	Phase provisoire (Avril 26)		Phase définitive (juin 26)		Phase définitive (2025)	
	Demande 2GT	Avis 2 GT	Demande 2GT	Décision 2GT	Demande 2 ^{nde} GT	Décision 2 ^{nde} GT
ACADEMIE	67%	56,30%	62,10%	60,00%	61,90%	59,71%
AUDE	62,90%	54,90%	57,90%	57,10%	57,90%	58,30%
GARD	66,60%	55,80%	61,50%	59,20%	60,60%	58,60%
HERAULT	71%	59,30%	65,50%	62,80%	66,10%	62,80%
LOZERE	64,50%	59,10%	61,20%	58,60%	63,90%	60,50%
PO	62,20%	50,40%	58,60%	57,00%	56,80%	55,30%

Au sein de la voie professionnelle :

- baisse de 0,3 point des décisions d'orientation vers le CAP : 1^{re} baisse depuis 2016, de 13,81 % à 13,51 %
- stabilisation des décisions d'orientation vers la 2^{nde} pro autour de 26,5 %

L'ORIENTATION

Orientation des élèves															
	session 2022			session 2023			session 2024			session 2025			session 2026		
	gén	pro	cap	gén	pro	cap	gén	pro	cap	gén	pro	cap	gén	pro	cap
Ambrussu m	75%	19%	4%	64%	20%	14%	68%	20%	12%	67,5%	15%	17,5%	70,5 %	21%	20%

70% de passage en seconde générale et technologique (+11% / au % académique)

9 élèves sans solution en juillet 2025; 5 fin août; 8 redoublants

Hausse des affectations en CAP. Les apprentissages ne sont pas comptabilisés.

Le collège Ambrussum c'est...

**Du changement pour les
nouveaux entrants en 6ème...**

Ce qui va changer: Les horaires du collège.

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	Mercredi
M1 : 8h – 8h55	M1 : 8h – 8h55
M2 : 9h- 9h55	M2 : 9h- 9h55
récréation : 9h55/10h10	récréation : 10h20/10h35
M3 : 10h10- 11h05	M3 : 10h10- 11h05
M4 : 11h10-12h05	M4 : 11h10-12h05
Pause méridienne / REPAS	<i>Ouvertures aux élèves :</i> 7h45 ; 8h50; 9h55; 11h; 13h15; 14h20; 15h25; 16h35 <i>Fermeture du collège :</i> 17h35 fin des cours. 18h fermeture de l'établissement.
activités FSE	
S1 : 13h30-14h25	
S2 : 14h30 – 15h25	
Récréation : 15h25/15h40	
S3 : 15h40 à 16h35	
S4 : 16h40 à 17h35	

Le transport scolaire

Inscription directement auprès d'Hérault transport

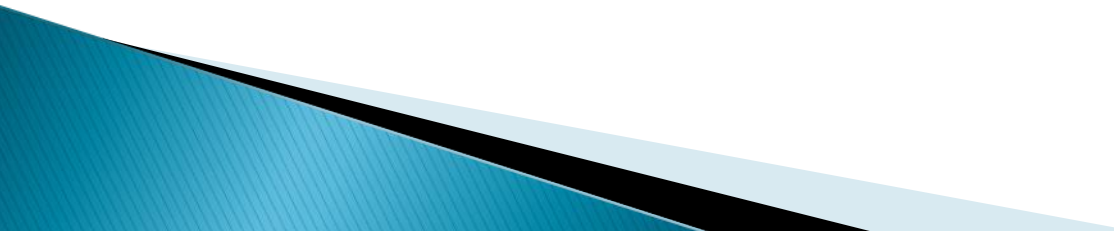
Le matin :

Arrivée possible pour 7h45 et 8h50

L'après midi :

Départ possible: à 15h40 à 16h40 et à 18h

<https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires>



Le carnet de liaison

TOUJOURS EN POSSESSION DE L'ÉLÈVE

= carte d'identité du collégien.

1. Informations :

- ✓ Sur l'équipe éducative, l'emploi du temps, le nom des délégués, le planning des alternances de semaine A et B, par exemples.
- ✓ Sur le règlement intérieur
- ✓ Le régime des entrées et sorties

2. Communication : Téléphone et Courriel pour avertir

- ✓ D'une absence
- ✓ Demande de rendez-vous
- ✓ Inaptitude sportive occasionnelle
- ✓ Modifications emplois du temps
- ✓ ATTENTION, les rapports se feront par l'intermédiaire de PRONOTE

3. Vie scolaire :

- ✓ Billets d'absences et de retards pour justifier
- ✓ Passage à l'infirmerie, Fiche d'urgence
- ✓ Observations, retenues etc.

Et pronote...

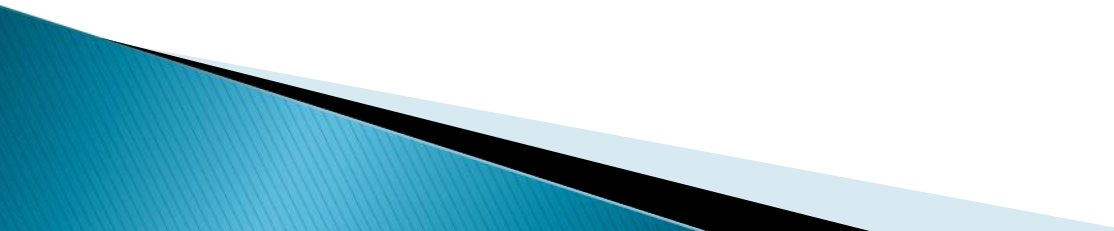
Outil ESSENTIEL de communication du collège jusqu'à la fin de la scolarité du secondaire.

<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-familles-713-189-se-connecter-a-pronote.php>

Pronote va devenir votre lien en continu avec le collège pendant les quatre prochaines années !

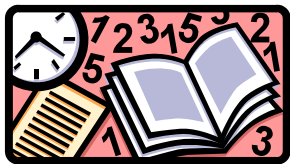
Pour tout savoir sur pronote :

<https://www.index-education.com/fr/tutoriels-video-pronote-familles.php>



Le collège Ambrussum c'est...

**Une organisation
pédagogique performante,
des matières optionnelles, de
très nombreux projets...**



L'organisation de l'année en 6ème



- 25 heures d'enseignements disciplinaires plus 1h de « devoirs faits »
- 6h d'enseignements disciplinaires obligatoires par jour maximum (sauf options)
- Une pause méridienne d'1h30 par jour
- Les enseignements en mathématiques et français seront faits en groupe de besoins.
- Les « sciences » auront des heures de pratique accompagnée en groupe

Groupes de besoins en 6^e

Pour consolider les acquis: cibler, répondre aux difficultés, faire progresser

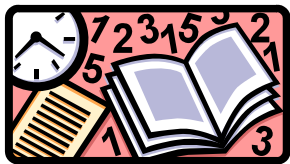
- Constituer les groupes collectivement, en s'appuyant sur les évaluations nationales et l'expertise pédagogique des professeurs du collège et du 1^{er} degré pour les 6^e.
- Travailler dans ces groupes des compétences précises : fluence, compréhension de textes, automatismes de calcul, résolution de problèmes...
- Faire évoluer les groupes selon les besoins des élèves, en s'appuyant sur des évaluations régulières et partagées.

Clé de réussite : progressions communes + évaluations régulières.

6èmes	3 classes – 4 groupes			
4x1h + 1h quinzaine	4 enseignants de français			
1h	FR	FR	FR	FR
	22	22	22	12

6èmes	3 classes – 4 groupes			
4x1h + 1h quinzaine	4 enseignants de mathématiques			
1h	M	M	M	M
	22	22	22	12

En 6^{ème} l'enseignement de français et de mathématiques se fera en groupe sur la totalité des 4,5h



L'organisation de l'année en 6ème



Les horaires

Éducation physique et sportive : **4 heures**

Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale) : **1 heure + 1 heure**

Français **4,5 heures en groupes**

Mathématiques **4,5 heures en groupes**

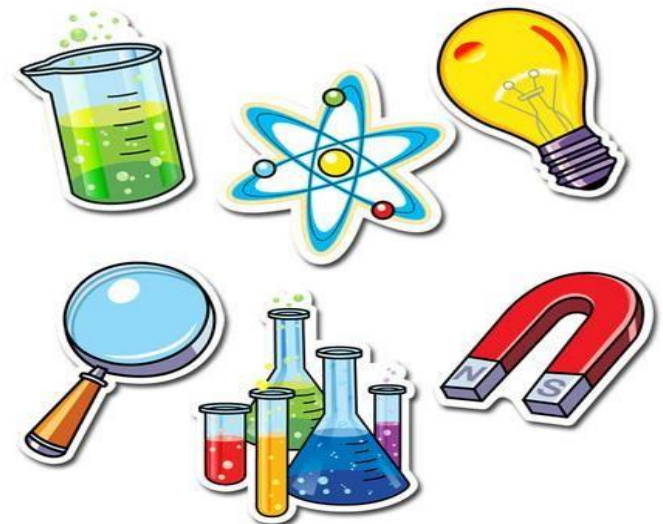
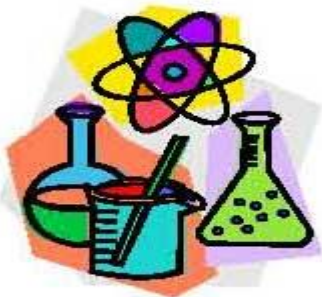
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique **3 heures**

Langue vivante **4 heures**

Enseignement intégré des sciences : **3 heures** (SVT et physique-chimie) avec **1h par quinzaine en ½ groupe**

Les sciences en 6^{ème}:

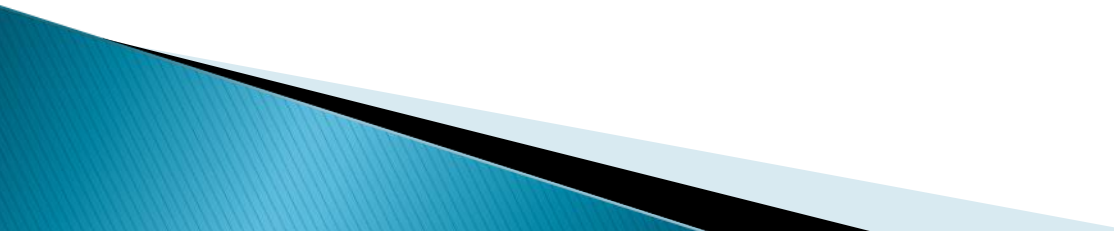
- ▶ L'enseignement de 3h de « sciences » en 6^{ème}, comprenant la SVT et la physique-chimie est pris en charge par **un seul enseignant**
- ▶ Cet enseignement bénéficie d'une heure de groupe par quinzaine.



**Présentation du CDI et de la vie scolaire au
Cdi pour les 4 derniers rangs. 15 mn**

**Présentation pédagogique de la 6^{ème} dans
cette salle. 15 mn**

Puis on intervertit !



Les formations spécifiques en 6^e

Le parcours des
arts de la scène
2h



La section
sportive rugby
3h

Un seul
enseignement
au choix

l'Occitan en 6^e
2h



L'offre de formation après la 6ème



- ❑ Langue et culture étrangère 4^e et 3^e : English civilisation
- ❑ Latin : 1 groupe en 5^e, 4^e, 3^e



Les élèves à besoin éducatif particulier

- ▶ Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).
- ▶ Lorsqu'un PAi est mis en place à l'école il est automatiquement reconduit dès le début de l'année de 6^e.
- ▶ **Au collège : Contacter l'infirmière scolaire et le médecin scolaire dès la fin de cette année pour une prise en charge dès la rentrée**
- ▶ Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) est un dispositif d'accompagnement pédagogique pour lesquels des aménagements et adaptations pédagogiques sont nécessaires pour poursuivre le parcours scolaire dans les meilleures conditions.
- ▶ Lorsqu'un PAP est mis en place à l'école il est automatiquement reconduit dès le début de l'année de 6^e
- ▶ Lorsque ce n'est pas le cas, le médecin scolaire attend le plus souvent le bilan du 1^{er} trimestre.
- ▶ **Au collège : Prendre contact avec le professeur principal de la classe qui transmettra au Principal, celui-ci prendra contact avec la famille pour constituer le dossier qui sera soumis à la validation du médecin scolaire, Une fois le PAP validé, les aménagements seront déterminés par les équipes pédagogiques et le PAP sera signé par les familles et la direction,**

Les élèves à besoin éducatif particulier

Le PPS (Projet personnalisé de scolarisation) organise le déroulement de la scolarité de l'élève en situation de handicap et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève.

Il est décidé par la MDPH sur demande des familles et il est suivi par l'enseignante référente du secteur de l'établissement.

Une équipe de suivi se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan du PPS.

Devoirs faits au collège

- ▶ il s'agit d'un temps d'étude accompagnée en dehors de la classe qui est proposé pour faire tout ou partie de ses devoirs avec un adulte missionné par l'établissement.
- ▶ 1 heure obligatoire en 6^{ème}
- ▶ L'intervenant accompagne dans la gestion de son cahier de texte, l'aide à se mettre au travail et à relire ses leçons, à démarrer ses devoirs. Il s'assure que les consignes sont comprises : vocabulaire, verbes de la ou les questions, reformuler si besoin.
- ▶ Les élèves inscrits doivent veiller à avoir leurs affaires (cahiers, classeurs, documents) en fonction des devoirs à faire pour le lendemain par exemple.
- ▶ « Devoirs faits » n'a pas donc pas pour obligation à ce que tous les devoirs soient faits à la fin de la séance.

Des informations pratiques sur la demi pension



- ▶ Service de restauration du collège est en liaison froide, les repas sont commandés 4 à 6 semaines à l'avance et livrés par l'Unité de Production Culinaire de Lansargues
- ▶ L'inscription à la demi-pension vaut pour l'année scolaire complète. A défaut, et à titre exceptionnel, s'il y a désinscription, elle interviendra au plus tard après un délai de 4 semaines.
- ▶ Une carte magnétique est fournie aux demi-pensionnaires lors de leur première rentrée au Collège et devra être conservée de la 6ème à la 3ème.
- ▶ Le collège propose 1 forfait de 4 jours et un autre de 3 jours. Le paiement au forfait signifie qu'un remboursement, appelées remises d'ordre est possible dans des cas très précis: 15 jours ou plus consécutifs de maladie, Fermeture du service de restauration pour cas de force majeure, journée banalisée, voyages scolaires, sorties scolaires obligatoires).
- ▶ LES EXTERNES peuvent déjeuner exceptionnellement au collège. Ils doivent se présenter impérativement avant 11h au secrétariat d'intendance avec un mot écrit des parents, visé au préalable par la vie scolaire accompagné du règlement par chèque ou en espèces.
- ▶ Tarif des demi-pensionnaires : 4,60 euros
- ▶ Tarif des externes : 4,60 euros



Les activités péri - scolaires



Dans l'enceinte du collège, entre 12h30 et 13h30 ou le mercredi après-midi, les élèves ont la possibilité de faire des activités :

- ▶ Sportives : Badminton, tennis de table, Rugby en adhérant à l'Association sportive , des entraînements ont lieu aussi le mercredi après midi ainsi que les compétitions.
- ▶ Culturelles : Des clubs, gérés par le FSE, sont ouverts aux élèves
- ▶ ***Le FSE fonctionne grâce aux adhésions des familles,***
- ▶ Un foyer des élèves ouvert aux élèves entre 12h30 et 13h30 et durant les permanences,
- ▶ Le CDI est aussi ouvert aux élèves entre 12h30 et 13h30



Nouveau!

Les bourses

- ▶ Les demandes de bourses pour l'année scolaire 2024–2025 se feront automatiquement si, lors de l'inscription, vous autorisez le « recueil du consentement » pour permettre la récupération des données fiscales.



Les fédérations de parents d'élèves



- ▶ APIA, PEEP et FCPE sont représentées.
- ▶ Les élections seront dématérialisées pour l'année scolaire 2026–2027.



NON AU HARCÈLEMENT
Des clés pour les familles

Comment agissons-nous pour prévenir et lutter contre le harcèlement dans notre établissement ?

Nous organisons la prévention du harcèlement en déployant le programme de lutte contre le harcèlement à l'école **Phare**. Ce programme est doté d'un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement.

Qui est en charge de l'application de ce programme dans notre établissement ?

- **le chef d'établissement ;**
- **un coordonnateur** chargé d'appuyer le chef d'établissement dans la mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre le harcèlement, il s'agit des CPE **Mme Hamon et M. Bataille** .
- **une équipe ressource** (composée d'enseignants, d'AED, de l'infirmière). Toutes ces personnes **sont formées** pour prendre en charge des **situations de harcèlement** et mener des actions de sensibilisation/de formation au sein de l'établissement.

Le dispositif Phare prévoit plusieurs actions que nous mettons en place au sein de notre établissement (sensibilisation des parents, des heures de sensibilisation, la formation des équipes ambassadeurs, participation à des temps forts : Journée non au harcèlement, prévention sur le niveau de 4^{ème} avec l'action « justine morcelée », etc.).

Les actions sont effectuées tout au long de l'année et donnent lieu à l'obtention d'un label. Ainsi, notre établissement est labellisé **au niveau 1**.



NON AU HARCÈLEMENT
Des clés pour les familles

Comment agissons-nous pour prévenir et lutter contre le harcèlement dans notre établissement ?

Que faisons-nous dans le cas d'une situation de harcèlement dans notre établissement ?

• Dès que nous en avons connaissance, nous prenons en charge toutes les situations de **harcèlement** et nous les suivons jusqu'à leur résolution. À cette fin, nous mettons en œuvre le protocole national de prise en charge des situations avec des mesures qui vont de la prévention jusqu'au conseil de discipline et l'exclusion définitive des élèves auteurs de harcèlement.

Et les élèves dans tout ça ?

Phare prévoit la mise en place du dispositif des ambassadeurs élèves (minimum 10). Ces élèves sont formés à la détection et au signalement des situations de harcèlement. Ils organisent aussi des séances de sensibilisation au sein de l'établissement.

L'objectif est de créer une communauté protectrice au sein de l'établissement.

Que faire si votre enfant se sent impliqué(e) dans une situation ou de harcèlement ?

Les bons réflexes :

- parler avec son enfant, échanger sur les faits ;
- rassurer son enfant ;
- informer immédiatement un personnel de l'établissement.

N'hésitez pas à encourager votre enfant à parler avec vous de sa vie dans l'établissement.



Votre rôle de parents

1. Faire prendre les bonnes habitudes tous les jours

- ◉ Préparer avec lui son cartable le soir
- ◉ Faciliter l'organisation de son travail
- ◉ Regarder son agenda
- ◉ Viser son carnet de liaison
- ◉ Aller sur le site INTERNET et PRONOTE très régulièrement
- ◉ le téléphone portable, les réseaux sociaux, les jeux vidéos...

2. Vous assurer que tout va bien...

- ◉ Rencontrer les enseignants sur Rendez Vous (Carnet liaison/pronote)
 - ◉ Valoriser ses réussites
 - ◉ Participer aux réunions trimestrielles
- 

BONNE RENTREE !